

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (C.C.T.P.)

LOT 08 : MENUISERIE INTÉRIEURE - AGENCEMENT

SUPMICROTECH

Réhabilitation et extension des locaux
26, rue de l'Épitaphe – 25000 Besançon



Maître d'ouvrage



SUPMICROTECH
26, rue de l'Épitaphe – CS 51813
25030 BESANÇON CEDEX

Architecte



B_CUBE
65, rue Hénon
69004 LYON

Bureau d'études techniques



B27-AI
2, rue René Char - CS 66 606
21066 DIJON CEDEX

Référence affaire : 2307211827
Établi par : A. CHATOT
Vérifié par : P. GRAMOND

Date : 01/08/2025
Indice : B

SUIVI DES REVISIONS

DATE	LIBELLE	INDICE
07.07.2025	Diffusion original	0
15.07.2025	MàJ suite relecture MOA	A
01.08.2025	MàJ	B

SOMMAIRE

1. GÉNÉRALITÉS	5
1.1. PRÉAMBULE	5
1.2. LISTE DES LOTS	5
1.3. OBJET DU PRÉSENT DOSSIER	6
1.4. CHARTE DE CHANTIER A FAIBLE NUISANCE	6
1.5. RÉEMPLOI DE MATÉRIAUX	7
1.6. NOTAS	7
1.7. OBLIGATIONS DE L'ENTREPRENEUR	7
1.8. DÉCLARATION DE TRAVAUX	8
1.9. CONNAISSANCE DES LIEUX	8
1.10. DOCUMENTS D'INTERVENTION ULTÉRIEURE ET D.O.E.	8
2. DESCRIPTION DES TRAVAUX	10
2.1. BLOCS-PORTES	10
2.1.1. Blocs-portes à âmes pleines	10
2.1.1.1. Porte à 1 vantail – Dim. 83x204ht - type Mi T01	10
2.1.1.2. Porte à 1 vantail – Dim. 93x204ht - type Mi T02a	10
2.1.1.3. Porte à 1 vantail – Dim. 93x204ht - type Mi T02b	11
2.1.1.4. Porte à 1 vantail – Dim. 93x204ht – $R_A \geq 39dB$ - type Mi D01	11
2.1.2. Blocs-portes coupe-feu et pare-flamme	11
2.1.2.1. Porte à 1 vantail – Dim. 93x204ht – PF $\frac{1}{2}$ h - $R_A \geq 28dB$ - type Mi T03a	11
2.1.2.2. Porte à 1 vantail – Dim. 93x204ht – PF $\frac{1}{2}$ h - $R_A \geq 28dB$ - type Mi T03b	11
2.1.2.3. Porte à 1 vantail – Dim. 93x204ht – CF $\frac{1}{2}$ h - type Mi T04	12
2.1.2.4. Porte à 2 vantaux isolant – Dim. 93+53x204ht - type Mi T06	12
2.1.2.5. Porte 1 vantail - Dim. 93x204 ht - CF $\frac{1}{2}$ h - $R_A \geq 28dB$ - type Mi D02A	12
2.1.2.6. Porte 1 vantail - Dim. 93x204 ht - CF $\frac{1}{2}$ h - $R_A \geq 43dB$ - type Mi D02B	12
2.1.2.7. Porte 1 vantail - Dim. 93x204 ht - CF $\frac{1}{2}$ h - $R_A \geq 46dB$ - type Mi D03	13
2.1.2.8. Porte 2 vantaux – Dim. 95+95x250ht - PF $\frac{1}{2}$ h – type Mi D06	13
2.1.3. Blocs-portes D.A.S.	13
2.1.3.1. Porte à 2 vantaux – Dim. 93+53x204ht – PF1/2h DAS - type Mi T05	13
2.1.3.2. Porte à 2 vantaux isolant – Dim. 93+53x204ht - DAS - type Mi T07	14
2.2. ENSEMBLES MENUISÉS	14
2.2.1. Ensembles menuisés vitrées	14
2.2.1.1. Ensemble menuisé type EMi D02 - $R_A \geq 46dB$	14
2.2.1.2. Ensemble menuisé type EMi D05	14
2.2.2. Ensembles menuisés coupe-feu et pare-flamme	15
2.2.2.1. Ensemble menuisé type EMi T01 - PF $\frac{1}{2}$ h - $R_A \geq 28dB$	15
2.2.2.2. Ensemble menuisé type EMi D01B – CF1h - $R_A \geq 43dB$	15
2.2.3. Ensemble menuisés DAS	15
2.2.3.1. Ensemble menuisé DAS type EMi T02 - CF1h - DAS	15
2.2.3.2. Ensemble menuisé DAS type EMi D01A - CF $\frac{1}{2}$ h - DAS	16
2.3. FAÇADES DE GAINES ET TRAPPES	16
2.3.1. Façades de gaines	16
2.3.1.1. Façades de gaines techniques – Dim. 1,73 x 2,50 ht env.	16
2.3.1.2. Façades de gaines techniques – Dim. 1,60 x 2,50 ht env.	17
2.3.2. Trappes de visite	17
2.3.2.1. Trappes de visites de gaines	17
2.4. CLOISONS MOBILES	17
2.4.1. Cloisons mobiles multidirectionnelles	17
2.4.1.1. Cloison mobile multidirectionnelle $R_A \geq 46dB$ type Algaflex Stylist	17
2.5. AGENCEMENT	18

2.5.1.	Mobiliers et équipements	18
2.5.1.1.	Tableau mural blanc.....	18
2.5.1.2.	Tablettes bois.....	18
2.5.2.	Signalétique.....	19
2.5.2.1.	Identification des locaux.....	19
2.5.2.2.	Signalétique de sécurité.....	19
2.6.	HABILLAGES	19
2.6.1.	Habillages acoustiques	19
2.6.1.1.	Habillage acoustique en bois	19
2.6.2.	Habillages divers.....	19
2.6.2.1.	Plinthes bois – Section 70 x 10 mm.....	19
2.6.2.2.	Habillage des appuis de fenêtres.....	20
2.6.2.3.	Habillage peuplier	20
2.6.3.	Prototype.....	20
2.6.3.1.	Prototype de peuplier d'1m ²	20
3.	PSE : PLATEAU DE CRÉATIVITÉ	21
3.1.	BLOCS-PORTES	21
3.1.1.	Blocs-portes vitrés.....	21
3.1.1.1.	Porte vitrée 2 vantaux – Dim. 93+53x204ht – type Mi D04	21
3.2.	CHÂSSIS VITRÉS	21
3.2.1.	Châssis vitrés en bois	21
3.2.1.1.	Châssis bois vitrés type Mi D05.....	21
3.3.	ENSEMBLES MENUISÉS.....	21
3.3.1.	Ensembles menuisés vitrés	21
3.3.1.1.	Ensemble menuisé type EMI D04 - R _A ≥ 28dB	21
3.3.2.	Ensembles menuisés coupe-feu et pare-flamme.....	22
3.3.2.1.	Ensemble menuisé type EMI D03 - CF½h - R _A ≥ 28dB.....	22
3.4.	AGENCEMENT	22
3.4.1.	Mobilier.....	22
3.4.1.1.	Plan de travail – meuble évier.....	22
3.4.1.2.	Tablettes bois.....	22
3.5.	HABILLAGES	23
3.5.1.	Habillages acoustiques	23
3.5.1.1.	Habillage acoustique en bois	23
3.5.2.	Habillages divers.....	23
3.5.2.1.	Plinthes bois – Section 70 x 10 mm.....	23

1. GÉNÉRALITÉS

1.1. PRÉAMBULE

Le présent dossier est destiné à la consultation des entreprises en vue de la réalisation des travaux du lot :

LOT 08 : MENUISERIE INTÉRIEURE - AGENCEMENT

Nécessaires aux travaux réhabilitation et d'extension de l'école d'ingénieur Supmicrotech à Besançon (25).

Le bâtiment est situé :

SUPMICROTECH - ENSMM
26, rue de l'Épitaphe
25000 BESANÇON

1.2. LISTE DES LOTS

N°	INTITULÉ
00	CLAUSES COMMUNES
01	TERRASSEMENT – VRD
02	GROS ŒUVRE – MAÇONNERIE – CURAGE
03	STRUCTURE BOIS
04	COUVERTURE – ÉTANCHÉITÉ
05	FAÇADES – ITE
06	MENUISERIES EXTÉRIEURES – OCCULTATIONS
07	MÉTALLERIE – SERRURERIE
08	MENUISERIE INTÉRIEURE – AGENCEMENT
09	CLOISONS – DOUBLAGES – FAUX PLAFONDS – PEINTURE
10	REVÊTEMENTS DE SOL – FAÏENCE
11	CVC – PLOMBERIE

12	ÉLECTRICITÉ
13	ASCENSEURS

1.3. OBJET DU PRÉSENT DOSSIER

Les articles suivants du descriptif déterminent les caractéristiques et les limites des fournitures et des travaux à exécuter par l'entrepreneur pour le **LOT 08 : MENUISERIE INTÉRIEURE - AGENCEMENT**.

Il reste entendu que l'entrepreneur doit une fourniture et une exécution totale et complète, l'installation devant être livrée en parfait état de fonctionnement.

Le descriptif est complété par des documents graphiques et des plans qui précisent et définissent les ouvrages et leurs limites. En cas d'incertitude, l'entrepreneur devra demander complément d'information au représentant du Maître d'Œuvre avant sa remise de prix et ne pourra se retrancher derrière sa méconnaissance des travaux à exécuter.

L'entrepreneur est tenu de s'assurer du parfait achèvement de ses installations, sachant que le devis descriptif et le cadre de détail quantitatif annexés ne sont en rien limitatifs et ne peuvent en aucune façon déroger aux règles de l'Art. De ce fait, l'entrepreneur ne pourra prétendre à aucun règlement en plus-value, ni se déroger devant l'obligation de conformité des installations.

L'entrepreneur sera à même de pallier à toute erreur ou omission du fait de sa qualification et devra les signaler au moment de sa remise de prix.

1.4. CHARTE DE CHANTIER A FAIBLE NUISANCE

Dans le cadre de l'engagement environnemental de la Maîtrise d'Ouvrage, les travaux liés au présent marché devront s'inscrire dans une démarche de chantier à faibles nuisances, conforme aux objectifs du référentiel BDBFC.

Les entreprises sont tenues de respecter cette charte qui vise à limiter les impacts environnementaux et sociaux du chantier tout en garantissant un haut niveau de qualité d'exécution.

Engagement des entreprises

Toutes les entreprises titulaires des lots, ainsi que leurs sous-traitants, devront :

- Signer la charte chantier à faibles nuisances, annexée au présent CCTP,
- Fournir un Plan Environnemental de Gestion de Chantier (PEGC) selon la trame fournie,
- Désigner un référent environnement chantier qui assurera la mise en œuvre et le suivi des engagements.

Mesures à mettre en œuvre

Les entreprises devront mettre en place, entre autres :

- Dispositifs de limitation des nuisances acoustiques et visuelles (planning des phases bruyantes, écrans acoustiques, palissades opaques, nettoyages fréquents),
- Tri sélectif des déchets dès la source, avec évacuation vers des filières agréées et production des bordereaux de suivi,
- Limitation des pollutions accidentelles (stockage sécurisé, kits d'intervention, aires de lavage conformes),
- Suivi des consommations d'eau et d'énergie avec relevés mensuels et actions correctives en cas de dérive,
- Sensibilisation continue du personnel au respect des consignes environnementales,

Communication active avec les riverains (boîte à lettres, panneaux d'information, planning affiché à l'entrée du site)

1.5. RÉEMPLOI DE MATÉRIAUX

Dans une logique de performance environnementale et de limitation de l'empreinte carbone, l'intégration de matériaux issus du réemploi est encouragée, sous réserve du respect des exigences techniques et réglementaires en vigueur. Le réemploi peut concerner des matériaux provenant du site (dépose en curage sélectif) ou de filières spécialisées (ressourceries, plateformes, stocks dormants).

Pour le présent lot, des propositions intégrant des matériaux de réemploi devront être étudiées par les entreprises et présentées en tant que PSE (Prestations Supplémentaires Éventuelles) ou en OPTION, avec chiffrage et descriptif distincts :

Lot Menuiseries intérieures : quincaillerie, plinthes, habillages divers ou éléments de mobilier récupérés.

Chaque proposition devra préciser :

- les performances techniques garanties ;
- les justificatifs de traçabilité ;
- la provenance du matériau ;
- les gains environnementaux estimés (réduction des déchets, impact carbone) ;
- les impacts économiques (plus ou moins-value).

1.6. NOTAS

Le système préconisé servant de base de descriptif, il est bien entendu que l'entrepreneur du présent lot pourra proposer un système équivalent ou de même performance suivant les mêmes contraintes.

Le procédé proposé devra posséder un avis technique et devra être conforme à la réglementation.

1.7. OBLIGATIONS DE L'ENTREPRENEUR

Sont compris dans les obligations de l'entrepreneur :

- La fourniture, le transport à pied d'œuvre, le stockage, la mise en œuvre, la pose, le réglage de tout le matériel nécessaire à l'exécution des travaux,
- L'exécution des percements et trémies, scellements, bouchements, calfeutrements et raccords de nécessité par les travaux,
- L'enlèvement en décharge des gravois provenant de l'installation,
- La participation autant que besoin à tous les travaux de coordination et de réception y compris toutes les mises au point nécessaires à la suite des travaux,
- L'établissement de plans et schémas d'exécution et de montage à soumettre avant toute exécution et à mettre à jour en fin de chantier,
- La vérification des isolements avant la mise en fonction des installations,
- Les travaux bruyants en horaires décalés.

1.8. DÉCLARATION DE TRAVAUX

L'entrepreneur du présent lot devra toutes les démarches nécessaires auprès des concessionnaires et des autres organismes éventuellement concernés pour l'obtention des autorisations et permis nécessaires à la réalisation des travaux, notamment celles concernant l'autorisation administrative pour travailler le dimanche.

L'entreprise devra transmettre avant la validation de son offre toutes les assurances obligatoires ainsi que sa qualification.

1.9. CONNAISSANCE DES LIEUX

L'entreprise est réputée :

- Avoir procédé à une visite détaillée du site et avoir pris parfaite connaissance de toutes les conditions physiques et de toutes les sujétions relatives aux lieux des travaux, aux accès, aux stationnements et aux abords, à la topographie et à la nature des terrains, ainsi qu'aux conditions possibles de stockage du site,
- Avoir apprécié l'exécution des travaux ainsi que l'organisation et le fonctionnement du chantier en fonction de la période d'exécution des travaux fixée par le planning,
- Avoir examiné toutes les indications des documents du dossier de consultation et s'être assuré qu'elles sont suffisantes et concordantes,
- Avoir pris connaissance des diagnostics existants du bâtiment,
- Avoir pris connaissance du dossier de consultation des autres lots.

1.10. DOCUMENTS D'INTERVENTION ULTÉRIEURE ET D.O.E.

Dossier D.I.U.O. et D.O.E.

Les prestations, objet du présent marché relèvent de la catégorie 2 au sens du Code du Travail (loi N° 93-1418 du 31 Décembre 1993).

De façon à faciliter l'entretien et la maintenance des ouvrages, l'entrepreneur devra fournir obligatoirement et au fur et à mesure qu'il a mis en œuvre les matériaux et matériels, les documents et les prestations énumérés ci-après pour permettre au coordonnateur chargé de la sécurité prévention santé d'établir et de compléter le dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage pour le compte du Maître d'Ouvrage.

Indépendamment des documents qu'il est tenu de fournir avant ou pendant l'exécution des travaux, l'entrepreneur remet au maître d'œuvre :

- Au plus tard lorsqu'il demande la réception : les notices de fonctionnement et d'entretien des ouvrages établies conformément aux prescriptions et recommandations des normes françaises en vigueur,
- Dans les deux mois suivant la réception : les plans et autres documents conformes à l'exécution.

Ce dossier sera fourni en 1 exemplaires et comprendra :

- 1 exemplaire papier,
- 1 lien de téléchargement.

Notices techniques et descriptives des fournisseurs des matériaux et matériel

Les caractéristiques et références des différentes pièces seront répertoriées ainsi que le nom et l'adresse du fournisseur. La notice technique descriptive devra permettre la localisation, l'identification et la commande de tout organe défaillant. Pour les équipements complexes, la notice intégrera un éclaté présentant chaque pièce susceptible d'être remplacée et sa référence catalogue. Les afficheurs digitaux seront décrits avec le tableau de correspondance des codes erreurs qu'ils affichent.

Notice d'entretien et de maintenance

Les notices d'entretien et de maintenance des matériaux et matériels en précisant en particulier l'ensemble des tâches d'entretien et de maintenance préventifs avec la fréquence des interventions ainsi que les consignes de prévention nécessaires avant d'exécuter l'entretien et la maintenance.

Plans de recollement

Pour tous les ouvrages enterrés, réseau de toute nature, l'entrepreneur devra établir un plan de recollement concrétisant les ouvrages exécutés :

- Plan réalisé à l'échelle 1/100 avec détails au 1/20e au droit des croisements.
- Repérage des sections, profondeurs et distances.
- Fourniture de tirages en 3 exemplaires + fichier informatique en format DWG sur un CD ou une clé USB.

Plans d'exécution et notes de calculs

Le dossier contiendra les plans d'exécution et notes de calculs visés avant réalisation et corrigés conformément aux ouvrages exécutés.

Procès-verbaux

Les procès-verbaux de classement ou label pour les matériaux ou équipements faisant l'objet d'un classement ou label seront intégrés.

La garantie du fabricant

Lorsqu'un matériau ou équipement fait l'objet d'une garantie particulière du fabricant, une attestation sera jointe.

2. DESCRIPTION DES TRAVAUX

2.1. BLOCS-PORTES

2.1.1. Blocs-portes à âmes pleines

Fourniture de blocs-portes à âmes pleines sur huisserie bois

Caractéristiques :

- Huisserie en bois européen
- Vantail à âme en panneaux d'aggloméré sur cadre en sapin, parement fibre pré-peint, rive droite,
- Finition : prêt à peindre

Quincailleries :

- Ferrage par 3 ou 4 paumelles de 130 mm,
- Type de serrure suivant caractéristiques des articles suivants,
- Type de béquille suivant caractéristiques des articles suivants,

Mise en œuvre :

- Pose des huisseries dans cloisons en plâtre à charge du lot **09 CLOISONS DOUBLAGES F.P. PEINTURE**,
- Pose des huisserie dans voiles béton à charge du présent lot,
- Pose du vantail et réglage,
- Pose de la quincaillerie après peinture réalisé par le lot **09 CLOISONS DOUBLAGES F.P. PEINTURE**,
- Les huisseries dans cloisons plâtre seront livrées sur le chantier et distribuées à pied d'œuvre pour être posées suivant plans d'exécution en accord avec le plâtrier.
- Equerres de fixation, pattes réglables, visserie selon nature de la cloison.

Nota : le titulaire du présent lot devra fournir un plan de repérage de pose des huisseries au lot **09 CLOISONS DOUBLAGES F.P. PEINTURE**.

2.1.1.1. Porte à 1 vantail – Dim. 83x204ht - type Mi T01

Caractéristiques et équipements :

- Type MBS-023 des Ets. Malerba ou équivalent,
- Ferrage par 3 ou 4 paumelles de 130 mm,
- Serrure bec de cane à condamnation avec bouton de condamnation avec voyant,
- Béquille double sur rosace.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte) :

- **Bâtiment TURING :**
 - o Rez-de-chaussée : portes des WC non-PMR.

2.1.1.2. Porte à 1 vantail – Dim. 93x204ht - type Mi T02a

Caractéristiques et équipements :

- Type MBS-023 des Ets. Malerba ou équivalent,
- Ferrage par 3 à 4 paumelles de 130 mm,
- Serrure bec de cane avec pêne ½ tour, cylindre à profil européen,
- Béquille double sur rosace.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte) :

- **Bâtiment TURING :**
 - o Rez-de-jardin : local sous-station C11.

2.1.1.3. Porte à 1 vantail – Dim. 93x204ht - type Mi T02b

Caractéristiques et équipements :

- Type MBS-023 des Ets. Malerba ou équivalent,
- Ferrage par 3 à 4 paumelles de 130 mm,
- Serrure bec de cane à condamnation avec bouton de condamnation avec voyant,
- Ferme-porte à bras glissières,
- Béquille double sur rosace.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte) :

- **Bâtiment TURING :**
 - o Rez-de-chaussée : portes des WC accessible PMR.

2.1.1.4. Porte à 1 vantail – Dim. 93x204ht – $R_A \geq 39dB$ - type Mi D01

Caractéristiques et équipements :

- Type MBA-081(Isophone) des Ets. Malerba ou équivalent,
- Huisserie bois suivant caractéristiques générales avec joint intumescence et joint d'étanchéité à l'air,
- Vantail à âme pleine avec deux tôle et joint balai pour performance acoustique $R_A \geq 39dB$,
- Ferrage par 3 ou 4 paumelles de 130 mm,
- Serrure bec de cane avec pêne ½ tour, cylindre à profil européen,
- Béquille double sur rosace.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte) :

- **Bâtiment DESCARTES :**
 - o Rez-de-jardin : portes de communication entre salles de projet A6 (A6-1/A6-2 et A6-3/A6-4).

2.1.2. Blocs-portes coupe-feu et pare-flamme

2.1.2.1. Porte à 1 vantail – Dim. 93x204ht – PF ½ h - $R_A \geq 28dB$ - type Mi T03a

Caractéristiques et équipements :

- Type MBA-011(Phone) des Ets. Malerba ou équivalent,
- Huisserie bois suivant caractéristiques générales avec joint intumescence et joint d'étanchéité à l'air,
- Vantail à âme pleine avec joint intumescent en traverse haute et joint balai pour performance acoustique $R_A \geq 28dB$,
- Ferrage par 3 ou 4 paumelles de 130 mm,
- Serrure bec de cane avec pêne ½ tour, cylindre à profil européen,
- Béquille double sur rosace,
- Performance feu : E30.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte) :

- **Bâtiment TURING :**
 - o Rez-de-chaussée : entre les salles informatiques C3/C4 et la circulation.

2.1.2.2. Porte à 1 vantail – Dim. 93x204ht – PF ½ h - $R_A \geq 28dB$ - type Mi T03b

Caractéristiques et équipements :

- Type MBA-011(Phone) des Ets. Malerba ou équivalent,
- Huisserie bois suivant caractéristiques générales avec joint intumescence et joint d'étanchéité à l'air,
- Vantail à âme pleine avec joint intumescent en traverse haute et joint balai pour performance acoustique $R_A \geq 28dB$,
- Ferrage par 3 ou 4 paumelles de 130 mm,
- Serrure bec de cane avec pêne ½ tour, cylindre à profil européen,
- Ferme-porte à glissière,
- Béquille double sur rosace,
- Performance feu : E30.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte) :

- **Bâtiment TURING :**

- Rez-de-chaussée : portes d'accès aux blocs-sanitaires (C5-1 et C5-2).

2.1.2.3. Porte à 1 vantail – Dim. 93x204ht – CF ½ h - type Mi T04

Caractéristiques et équipements :

- Type MBA-011 (Phone) des Ets. Malerba ou équivalent,
- Huisserie bois suivant caractéristiques générales avec joint intumescence et joint d'étanchéité à l'air,
- Vantail à âme pleine avec joint intumescent en traverse haute et joint balai pour performance acoustique $R_A \geq 28dB$,
- Ferrage par 3 ou 4 paumelles de 130 mm,
- Serrure bec de cane avec pêne ½ tour, cylindre à profil européen,
- Ferme-porte à glissière,
- Béquille double sur rosace,
- Performance feu : EI30.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte) :

- Bâtiment TURING :
 - Rez-de-chaussée : portes d'accès aux blocs-sanitaires (C5-1 et C5-2).

2.1.2.4. Porte à 2 vantaux isolant – Dim. 93+53x204ht - type Mi T06

Caractéristiques et équipements :

- Type MBD-081 (EI30 FP) des Ets. Malerba ou équivalent,
- Huisserie bois suivant caractéristiques générales avec joint intumescence et joint d'étanchéité à l'air,
- Vantail à âme pleine avec joint intumescent en traverse haute et joint balai pour performance acoustique,
- Ferrage par 3 ou 4 paumelles de 130 mm,
- Ferme-porte à glissière pour pose en applique type HL 105 des Ets. Fossier ou équivalent,
- Béquille double sur rosace,
- Performance feu : EI30,
- Performance thermique : 1,6 W/m².K.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte) :

- Bâtiment TURING :
 - Rez-de-jardin : portes d'accès aux cages d'escaliers sud et dégagement sous-station.

2.1.2.5. Porte 1 vantail - Dim. 93x204 ht - CF ½ h - RA ≥ 28dB - type Mi D02A

Caractéristiques et équipements :

- Type MBA-011 (Phone) des Ets. Malerba ou équivalent,
- Huisserie bois suivant caractéristiques générales avec joint intumescence et joint d'étanchéité à l'air,
- Vantail à âme pleine avec joint intumescent en traverse haute et joint balai pour performance acoustique $R_A \geq 28dB$,
- Ferrage par 3 ou 4 paumelles de 130 mm,
- Serrure bec de cane avec pêne ½ tour, cylindre à profil européen,
- Ferme-porte à glissière,
- Béquille double sur rosace,
- Performance feu : EI30.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte) :

- Bâtiment DESCARTES :
 - Rez-de-chaussée : portes d'accès au bureau du personnel A9 depuis la circulation (la Rue).

2.1.2.6. Porte 1 vantail - Dim. 93x204 ht - CF ½ h - RA ≥ 43dB - type Mi D02B

Caractéristiques et équipements :

- Type MBA-081 (Isophone) des Ets. Malerba ou équivalent,
- Huisserie bois suivant caractéristiques générales avec joint intumescence et joint d'étanchéité à l'air,
- Vantail à âme pleine avec joint intumescent en traverse haute et joint balai pour performance acoustique $R_A \geq 43dB$,
- Ferrage par 3 ou 4 paumelles de 130 mm,
- Serrure bec de cane avec pêne ½ tour, cylindre à profil européen,

- Ferme-porte à glissière,
- Béquille double sur rosace,
- Performance feu : EI30.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte) :

- **Bâtiment DESCARTES** :
 - o Rez-de-chaussée : portes d'accès au bureau du personnel A9 vers l'atelier A1.

2.1.2.7. Porte 1 vantail - Dim. 93x204 ht - CF $\frac{1}{2}$ h - RA \geq 46dB - type Mi D03

Caractéristiques et équipements :

- Type MBA-081 (Gigaphone) des Ets. Malerba ou équivalent,
- Huisserie bois suivant caractéristiques générales avec joint intumescente et joint d'étanchéité à l'air,
- Vantail à âme pleine avec joint intumescent en traverse haute et joint balai pour performance acoustique RA \geq 46dB,
- Ferrage par 3 ou 4 paumelles de 130 mm,
- Serrure bec de cane avec pêne $\frac{1}{2}$ tour, cylindre à profil européen,
- Ferme-porte à glissière,
- Béquille double sur rosace,
- Voyant lumineux « occupé »
- Performance feu : EI30.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte) :

- **Bâtiment DESCARTES** :
 - o Rez-de-chaussée : portes d'accès à la régie B6 depuis l'atrium.

2.1.2.8. Porte 2 vantaux – Dim. 95+95x250ht - PF $\frac{1}{2}$ h – type Mi D06

Caractéristiques et équipements :

- Type MBA-011(Phone) des Ets. Malerba ou équivalent,
- Huisserie bois suivant caractéristiques générales avec joint intumescente et joint d'étanchéité à l'air,
- Vantail à âme pleine avec joint intumescent en traverse haute,
- Ferrage par 3 ou 4 paumelles de 130 mm,
- Serrure bec de cane avec pêne $\frac{1}{2}$ tour, cylindre à profil européen,
- Ferme-porte à glissière,
- Béquille double sur rosace,
- Performance feu : E30.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte) :

- **Bâtiment DESCARTES** :
 - o Rez-de-jardin : la Rue vers Turing.

2.1.3. Blocs-portes D.A.S.

2.1.3.1. Porte à 2 vantaux – Dim. 93+53x204ht – PF1/2h DAS - type Mi T05

Caractéristiques et équipements :

- Type MBD-081 (EI30 FP) des Ets. Malerba ou équivalent,
- Huisserie bois suivant caractéristiques générales avec joint intumescente et joint d'étanchéité à l'air,
- Vantail à âme pleine avec joint intumescent en traverse haute et joint balai pour performance acoustique,
- Ferrage par 3 ou 4 paumelles de 130 mm,
- Ferme-porte à glissière pour pose en applique type HL 105 des Ets. Foussier ou équivalent,
- Béquille double sur rosace,
- Déclencheur électromagnétique type ventouse et boîtier de connexion
- Performance feu : E30.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte) :

- **Bâtiment TURING** :
 - o Rez-de-chaussée : portes d'accès à la circulation des salles informatiques depuis hall C1-2.

2.1.3.2. Porte à 2 vantaux isolant – Dim. 93+53x204ht - DAS - type Mi T07

Caractéristiques et équipements :

- Type MBD-081 (EI30 FP) des Ets. Malerba ou équivalent,
- Huisserie bois suivant caractéristiques générales avec joint intumescente et joint d'étanchéité à l'air,
- Vantail à âme pleine avec joint intumescent en traverse haute et joint balai pour performance acoustique,
- Ferrage par 3 ou 4 paumelles de 130 mm,
- Ferme-porte à glissière pour pose en applique type HL 105 des Ets. Foussier ou équivalent,
- Béquille double sur rosace,
- Déclencheur électromagnétique type ventouse et boîtier de connexion
- Performance feu : EI30,
- Performance thermique : 1,6 W/m².K.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte) :

- **Bâtiment TURING :**
 - o Portes d'accès aux cages d'escaliers nord et sud.

2.2. ENSEMBLES MENUISÉS

2.2.1. Ensembles menuisés vitrées

2.2.1.1. Ensemble menuisé type EMI D02 - $R_A \geq 46dB$

Caractéristiques :

- Ensemble bois menuisé composé d'une porte vitrée et d'un châssis vitré fixe sur allège,
- Bloc-porte vitrée en bois massif, ferrage par 4 ou 5 paumelle de 160,
- Cadre de châssis en bois de hêtre massifs,
- Finition lasurée à charge du lot **09 CLOISONS DOUBLAGES F.P. PEINTURE**,
- Vitrage feuilleté avec joint de vitrage sec,
- Double parcloles affleurantes ou à talon,
- Performance acoustique de l'ensemble : $RA \geq 46dB$,
- Dimensions du bloc-porte : largeur 1020 mm x hauteur 2100 mm,
- Dimensions du châssis vitre : largeur 1000 mm x hauteur 1200 mm.

Quincaillerie et équipement :

- Serrure bec de cane avec pêne ½ tour, cylindre à profil européen,
- Béquille double sur rosace.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte):

- **Bâtiment DESCARTES :**
 - o Rez-de-chaussée : Régie B6.

2.2.1.2. Ensemble menuisé type EMI D05

Caractéristiques :

- Ensemble bois menuisé composé de trois châssis vitrés fixes sur allège,
- Cadre de châssis en bois de hêtre massifs,
- Finition lasurée à charge du lot **09 CLOISONS DOUBLAGES F.P. PEINTURE**,
- Vitrage feuilleté avec joint de vitrage sec,
- Double parcloles affleurantes ou à talon,
- Dimensions des châssis vitrés : largeur 1800 mm x hauteur 830 mm.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte):

- **Bâtiment DESCARTES :**
 - o Rez-de-jardin : Atelier A1-1.

2.2.2. Ensembles menuisés coupe-feu et pare-flamme

2.2.2.1. Ensemble menuisé type EMI T01 - PF½h - RA ≥ 28dB

Caractéristiques :

- Ensemble bois menuisé composé d'une porte vitrée et d'un châssis vitré fixe,
- Bloc-porte à âme pleine type Mi T03, avec huisserie en bois massif, ferrage par 4 ou 5 paumelle de 160,
- Cadre de châssis en bois de hêtre massifs,
- Finition lasurée à charge du lot **09 CLOISONS DOUBLAGES F.P. PEINTURE**,
- Vitrage feuilleté avec joint de vitrage sec,
- Double parcloles affleurantes ou à talon,
- Performance acoustique de l'ensemble : RA ≥ 28dB,
- Résistance au feu : EI 30,
- Dimensions du bloc-porte : largeur 1020 mm x hauteur 2100 mm,
- Dimensions du châssis vitre : largeur 500 mm x hauteur 2100 mm.

Quincaillerie et équipement :

- Serrure bec de cane avec pêne ½ tour, cylindre à profil européen,
- Béquille double sur rosace.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte):

- **Bâtiment TURING :**
 - o *Rez-de-chaussée : accès aux salles informatiques C2.*

2.2.2.2. Ensemble menuisé type EMI D01B – CF1h - RA ≥ 43dB

Caractéristiques :

- Ensemble bois menuisé composé de deux châssis vitrés fixes sur allège,
- Cadre de châssis en bois de hêtre massifs,
- Finition lasurée à charge du lot **09 CLOISONS DOUBLAGES F.P. PEINTURE**,
- Vitrage feuilleté avec joint de vitrage sec,
- Double parcloles affleurantes ou à talon,
- Performance acoustique de l'ensemble : RA ≥ 43dB,
- Résistance au feu : EI 60,
- Dimensions des châssis vitrés : largeur 1000 mm x hauteur 1300 mm.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte):

- **Bâtiment DESCARTES :**
 - o *Rez-de-jardin : Magasin A8.*

2.2.3. Ensemble menuisés DAS

2.2.3.1. Ensemble menuisé DAS type EMI T02 - CF1h - DAS

Caractéristiques :

- Ensemble bois menuisé composé d'une porte vitrée DAS double action avec imposte,
- Huisserie bois massif avec joint intumescent,
- Cadre de vantail en bois massif,
- Finition lasurée à charge du lot **09 CLOISONS DOUBLAGES F.P. PEINTURE**,
- Vitrage feuilleté avec fixation invisibles,
- Imposte vitré,
- Double parcloles affleurantes ou à talon,
- Performance acoustique de l'ensemble : RA ≥ 28dB,
- Résistance au feu : EI 60,
- Dimensions du bloc-porte : largeur 1020 mm x hauteur 2100 mm,
- Dimensions des châssis vitrés : largeur 117 mm x hauteur 1400 mm.

Quincaillerie et équipement :

- Ferrage sans condamnation,
- Pivot linteau type GRL100 des Ets. Groom ou équivalent, encastrée dans la traverse haute,
- Déclencheur électromagnétique type ventouse et boîtier de connexion (compris fourniture et pose, attente à charge du lot **12 ÉLECTRICITÉ**),

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte):

- **Bâtiment TURING :**
 - o Rez-de-chaussée : accès bâtiment TURING depuis DESCARTES.

2.2.3.2. Ensemble menuisé DAS type EMI D01A - CF $\frac{1}{2}$ h - DAS

Caractéristiques :

- Ensemble bois menuisé composé d'un châssis coulissant à deux vantaux dont un fixe,
- Cadre de vantail en bois massif,
- Finition lasurée à charge du lot **09 CLOISONS DOUBLAGES F.P. PEINTURE**,
- Vitrage feuilleté avec fixation invisibles,
- Tablette bois finition lasuré,
- Double parcloles affleurantes ou à talon,
- Performance acoustique de l'ensemble : RA \geq 43dB,
- Résistance au feu : EI 30,
- Dimensions de l'ensemble : largeur 2000 mm x hauteur 1300 mm.

Quincaillerie et équipement :

- Déclencheur électromagnétique (compris fourniture et pose, attente à charge du lot **12 ÉLECTRICITÉ**,

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte):

- **Bâtiment DESCARTES :**
 - o Rez-de-jardin : Magasin A9.

2.3. FAÇADES DE GAINES ET TRAPPES

2.3.1. Façades de gaines

Composition :

- Structure de façade en bois dur prépeint de section 60 x 55 mm composée de montants, traverse intermédiaire, traverse haute, et traverse basse réhaussée pour le passage de plinthe
- Façade en panneau MDF prépeint composée de portes,
- Equerres en pied et tous accessoires de pose.

Ferrage pour portes sur gaines techniques :

- 3 paumelles mini par portes,
- Serrure et poignés,
- Rosaces nickelées.

2.3.1.1. Façades de gaines techniques – Dim. 1,73 x 2,50 ht env.

Caractéristiques :

- P.F. 1/2h,
- 2 vantaux.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte):

- **Bâtiment DESCARTES :**
 - o Rez-de-jardin : Local CTA dans A7.

2.3.1.2. Façades de gaines techniques – Dim. 1,60 x 2,50 ht env.

Caractéristiques :

- P.F. 1/2h,

Localisation (suivant plans Architecte) :

- **Bâtiment TURING :**
 - o Rez-de-chaussée : placards électrique dans circulation.

2.3.2. Trappes de visite

Composition :

- Cadre dormant en bois dur avec feuillure
- Joint d'étanchéité périphérique
- Partie ouvrante, posée en feuillure, composé d'un panneau en aggloméré de bois, d'épaisseur 32 mm, avec alaise périphérique en bois dur.
- Isolant phonique en panneau semi-rigide de laine de verre, épaisseur 50 mm, collé sur la face intérieure du panneau agglos.

Ferrage par :

- adapté au support cloison ou structure.
- emboitement en partie basse
- Fermeture par batteuse à folio rectangulaire

Mise en œuvre :

- cadre dormant et ouvrants alignés sur le nu fini du doublage
- raccordement du dormant sur plâtrerie par joint creux pratiqué sur le bâti.
- pas de baguette de calfeutrement

Finition :

- 1 couche d'impression

2.3.2.1. Trappes de visites de gaines

Caractéristiques :

- Dimensions ouverture : 50 x 50 cm env à adapter à la configuration

Localisation (suivant plans Architecte) :

- **Bâtiment TURING :** provisions pour 5 trappes
- **Bâtiment DESCARTES :** Atrium (x3) + provisions pour 2 trappes supplémentaires.

2.4. CLOISONS MOBILES

2.4.1. Cloisons mobiles multidirectionnelles

2.4.1.1. Cloison mobile multidirectionnelle $R_A \geq 46dB$ type Algaflex Stylist

Fourniture et mise en œuvre d'une cloison mobile multidirectionnelle type Stylist des Ets. Algaflex ou techniquement et esthétiquement équivalent.

Caractéristiques et composition :

- Panneaux indépendants suspendus par 2 chariots à doubles galets, coulissants dans un rail supérieur (sans guidage au sol),
- Panneau avec porte battante,
- Profils d'ajustement latéral,
- Épaisseur des panneaux : 119 mm,
- Hauteur : 2740 mm,

- Largeur des panneaux : 1152 mm (1354 mm pour panneau porte),
- Réaction au feu : M3,
- Affaiblissement acoustique de l'ensemble : RA≥46dB.

Caractéristiques du rail multidirectionnel :

- Profilé aluminium anodisé naturel à doubles lèvres de roulement,
- Profilé fixé au support par des tiges filetées et des plaques de suspension permettant sa mise à niveau,
- Chariot à 2 doubles galets en polymère autolubrifiants à double sens de rotation assurant un déplacement souple et silencieux sans frottement.

Caractéristiques des panneaux :

- Cadre autoporteur constitué de profilés en aluminium anodisé naturel avec montants verticaux et traverses horizontales invisibles,
- Mécanisme de verrouillage des traverses mobiles hautes et basses par 1/3 de tour à l'aide d'une clé de manœuvre,
- Parements constitué de deux plaques d'aggloméré haute densité de 16 mm d'épaisseur,
- Remplissage en laine de roche haute densité (classement feu : M0),
- Revêtement en stratifié type Egger ou équivalent, teinte et motif au choix de l'Architecte,
- Porte battante : largeur de passage de 90 cm.

Localisation : (suivant plans et nomenclature Architecte) :

- **Bâtiment TURING :**
 - o Rez-de-chaussée : cloison mobile séparative entre salles informatiques C2-1 et C2-2.

2.5. AGENCEMENT

2.5.1. Mobiliers et équipements

2.5.1.1. Tableau mural blanc

Fourniture et pose de tableaux muraux blanc et magnétique pour écriture avec feutre effaçable.

Caractéristiques :

- Fond en acier émaillé blanc pour écriture au feutre (effaçable à sec) et magnétique,
- Cadre en aluminium anodisé, avec capuchons de masquage des fixations dans les angles,
- Auget porte-feutre sur toute la largeur,
- Dimensions du tableau : 3000 x 1200 mm.

Localisation : (suivant plans Architecte)

- **Bâtiment TURING :**
 - o Rez-de-chaussée : tableaux blanc dans les salles informatiques C2, C3 et C4.

2.5.1.2. Tablettes bois

Réalisation, fourniture et pose de mobilier formant tablette de travail.

Caractéristiques et composition :

- Panneaux massif de bois dur de 40 mm d'épaisseur avec arrêtes chanfreinés, profondeur 50 cm,
- Fixations contre parois verticales par tasseaux, par vis et chevilles à expansion approprié,
- Fixation complémentaire par structure tubulaire soudée en acier galvanisé.

Localisation : (suivant plans Architecte)

- **Bâtiment DESCARTES :**
 - o Rez-de-chaussée : espace détente de l'atrium,

2.5.2. Signalétique

2.5.2.1. Identification des locaux

Plaques d'identification locaux en panneaux plexy dito système existant.

Nota : coordination avec maîtrise d'ouvrage pour la dénomination des locaux

Localisation : (suivant plans Architecte)

- Bâtiment TURING et DESCARTES :
 - o Pour tous les locaux modifier au présent projet.

2.5.2.2. Signalétique de sécurité

Fourniture et pose d'éléments signalétique de sécurité, comprenant notamment :

- Panneaux de localisation du matériel incendie,
- Panneaux des portes sans issues,
- Panneaux indicatifs des portes et placards coupe-feu.
- Plan de sécurité incendie.

Localisation : (suivant plans Architecte)

- Bâtiment TURING et DESCARTES

2.6. HABILLAGES

2.6.1. Habillages acoustiques

2.6.1.1. Habillage acoustique en bois

Fourniture et mise en œuvre de panneaux acoustique en bois type ap pano 50 ou équivalent pour pose sur murs et plafonds.

Compositions

- Contre-structure ossature bois perpendiculaire au sens de pose des panneaux,
- Parement mural en panneau contreplaqué type AB Pano 50 ou équivalent
- Absorbeur phonique en laine de roche avec voile de verre.

Caractéristiques

- Pose sur contre-structure en ossature bois,
- Dimensions des panneaux : 2400 x 600 mm,
- Absorption acoustique : $\alpha_w \geq 0,95$.
- Réaction au feu : B-s2,d0 (M1) après ignifugation

Nota : l'entreprise pourra proposée si elle le souhaite une variante intégré du bois scolyté.

Localisation : (suivant plans Architecte)

- Bâtiment TURING :
 - o Rez-de-chaussée : hall et convivialité C1-2 (partiellement sur murs et plafonds)
- Bâtiment DESCARTES :
 - o Rez-de-chaussée : plateau studio B5 et régie B6.

2.6.2. Habillages divers

2.6.2.1. Plinthes bois – Section 70 x 10 mm

Fourniture et pose de plinthes bois droites en sapin.

Caractéristiques

- Plinthes en bois dur à peindre,
- Fixation par vissage et collage,
- Finition : peinture à charge du lot **09 CLOISONS DOUBLAGES F.P. PEINTURE**.

Localisation : (suivant plans Architecte)

- *Bâtiment TURING et DESCARTES* : en périphérique de tous les locaux revêtus d'un sol souple.

2.6.2.2. Habillage des appuis de fenêtres

Fourniture et pose de panneaux d'habillages des appuis de fenêtres.

Caractéristiques

- Panneaux de bois massif de 20 mm d'épaisseur,
- Largeur : 11 cm,
- Finition : lasure à charge du lot **09 CLOISONS DOUBLAGES F.P. PEINTURE**,
- Classement au feu : M1

Mise en œuvre

- Fixation sur les parois sur chevilles ou par pointes selon la nature du supports, ou collées en plein,
- Joint à la pompe soigné en polyuréthane à la liaison entre l'habillage, menuiserie et dooublage.

Localisation : (suivant plans Architecte)

- *Bâtiment TURING* : appuis de fenêtres intérieures de l'extension dans MOB.

2.6.2.3. Habillage peuplier

Fourniture et mise en œuvre de panneaux d'habillage en contre-plaqué de peuplier.

Compositions

- Contre-structure ossature bois perpendiculaire au sens de pose des panneaux,
- Parement contre-plaqué en peuplier.

Caractéristiques

- Pose sur contre-structure en ossature bois,
- Réaction au feu : B-s2,d0 (M1) après ignifugation

Localisation : (suivant plans Architecte)

- *Bâtiment DESCARTES* :
 - o *Rez-de-chaussée* : tour de créativité.

2.6.3. Prototype

2.6.3.1. Prototype de peuplier d'1m²

Réalisation d'un prototype de l'habillage de la tour de créativité : panneaux CP peuplier + verre feuilleté, en collaboration avec le lot charpente bois et menuiserie bois, de peuplier sur un minimum d'1 m².

Caractéristiques et mise en œuvre :

- Suivant article 2.5.3.1. Habillage peuplier.

3. PSE : PLATEAU DE CRÉATIVITÉ

3.1. BLOCS-PORTES

3.1.1. Blocs-portes vitrés

3.1.1.1. Porte vitrée 2 vantaux – Dim. 93+53x204ht – type Mi D04

Caractéristiques et équipements :

- Type MFV-0016 des Ets. Malerba ou équivalent,
- Huisserie bois massif avec joint intumescence et joint d'étanchéité à l'air,
- Vantail avec cadre bois massifs,
- Ferrage par 4 ou 5 paumelles,
- Serrure bec de cane avec pêne ½ tour, cylindre à profil européen,
- Béquille double sur rosace,
- Butée de porte.
- Plaque de porte suivant article 2.4.2.1 Identification des locaux

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte) :

- **Bâtiment DESCARTES :**
 - o R+1 : accès au locaux B3-B1 depuis circulations.

3.2. CHÂSSIS VITRÉS

3.2.1. Châssis vitrés en bois

3.2.1.1. Châssis bois vitrés type Mi D05

Caractéristiques :

- Cadre en bois de hêtre massifs,
- Finition lasurée à charge du lot **09 CLOISONS DOUBLAGES F.P. PEINTURE**,
- Vitrage feuilleté 33.2 avec joint de vitrage sec,
- Double parclosage affleurant ou à talon,
- Dimensions : largeur 2500 mm x hauteur 1200 mm.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte) :

- **Bâtiment DESCARTES :**
 - o Rez-de-chaussée : en nez de cloison des alcôves B3.

3.3. ENSEMBLES MENUISÉS

3.3.1. Ensembles menuisés vitrés

3.3.1.1. Ensemble menuisé type EMI D04 - $R_A \geq 28dB$

Caractéristiques :

- Ensemble bois menuisé composé d'une porte vitrée et deux châssis vitrés fixes sur allège,
- Bloc-porte vitrée en bois massif, ferrage par 4 ou 5 paumelle de 160,
- Cadre de châssis en bois de hêtre massifs,
- Finition lasurée à charge du lot **09 CLOISONS DOUBLAGES F.P. PEINTURE**,
- Vitrage feuilleté avec joint de vitrage sec,
- Double parclozes affleurantes ou à talon,
- Plaque de porte suivant article 2.4.2.1 Identification des locaux
- Performance acoustique de l'ensemble : $R_A \geq 28dB$,
- Dimensions des châssis vitrés : largeur 1080 mm x hauteur 1400 mm.

Quincaillerie et équipement :

- Serrure bec de cane avec pêne ½ tour, cylindre à profil européen,
- Béquille double sur rosace.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte):

- **Bâtiment DESCARTES :**
 - o R+1 : Salle de réunion B4.

3.3.2. Ensembles menuisés coupe-feu et pare-flamme

3.3.2.1. Ensemble menuisé type EMI D03 - CF½h - RA ≥ 28dB

Caractéristiques :

- Ensemble bois menuisé composé d'une porte vitrée et trois châssis vitrés fixes sur allège,
- Bloc-porte vitrée en bois massif, ferrage par 4 ou 5 paumelle de 160,
- Cadre de châssis en bois de hêtre massifs,
- Finition lasurée à charge du lot **09 CLOISONS DOUBLAGES F.P. PEINTURE**,
- Vitrage feuilleté avec joint de vitrage sec,
- Double parcloles affleurantes ou à talon,
- Plaque de porte suivant article 2.4.2.1 Identification des locaux
- Performance acoustique de l'ensemble : RA ≥ 28dB,
- Résistance au feu : EI 60,
- Dimensions du bloc-porte : largeur 1020 mm x hauteur 2100 mm,
- Dimensions des châssis vitrés : largeur 117 mm x hauteur 1400 mm.

Quincaillerie et équipement :

- Serrure bec de cane avec pêne ½ tour, cylindre à profil européen,
- Ferme-porte à bras glissière,
- Béquille double sur rosace.

Localisation (suivant plans et nomenclatures Architecte):

- **Bâtiment DESCARTES :**
 - o R+1 : Salle de réunion B4.

3.4. AGENCEMENT

3.4.1. Mobilier

3.4.1.1. Plan de travail – meuble évier

Fabrication, fourniture et pose d'un plan de travail avec intégration d'évier et de meuble sous-jacent avec portes battantes.

Composition :

- Plateau plan de travail postformé stratifié (profondeur 60 cm, hauteur 84 cm),
- Volume de rangement sous-jacent fermant par portes battantes,
- Meuble réalisé en panneaux d'aggloméré stratifiés et monté sur un socle à hauteur de plinthes,
- Réglage par piétement dissimulés dans la hauteur du socle.

Localisation : (suivant plans Architecte)

- **Bâtiment DESCARTES :**
 - o R+1 : espace détente du plateau de créativité B1

3.4.1.2. Tablettes bois

Réalisation, fourniture et pose de mobilier formant tablette de travail.

Caractéristiques et composition :

- Panneaux massif de bois dur de 40 mm d'épaisseur avec arrêtes chanfreinés, profondeur 50 cm,
- Fixations contre parois verticales par tasseaux, par vis et chevilles à expansion approprié,
- Fixation complémentaire par structure tubulaire soudée en acier galvanisé.

Localisation : (suivant plans Architecte)

- Bâtiment DESCARTES :
 - o R+1 : espace détente du plateau de créativité B1.

3.5. HABILLAGES

3.5.1. Habillages acoustiques

3.5.1.1. Habillage acoustique en bois

Suivant descriptif de l'article

Localisation : (suivant plans Architecte)

- Bâtiment TURING :
 - o Rez-de-chaussée : hall et convivialité C1-2 (partiellement sur murs et plafonds)
- Bâtiment DESCARTES :
 - o Rez-de-chaussée : plateau studio B5 et régie B6.

3.5.2. Habillages divers

3.5.2.1. Plinthes bois – Section 70 x 10 mm

Suivant descriptif de l'article

Localisation : (suivant plans Architecte)

- Bâtiment TURING et DESCARTES : en périphérique de tous les locaux revêtus d'un sol souple.